



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2020**  
**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020**

**RIUNIONE DI E 13 È 14 DI FERRAGHJU**  
**REUNION DES 13 ET 14 FEVRIER**

2020/O1/015

***Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI  
au nom du Groupe « Andà per Dumane »***

**OBJET : Décrochage scolaire**

Madame la conseillère exécutive en charge de l'éducation,

Ma question porte sur le décrochage scolaire.

Je ne reviendrai pas sur le volet régalien de l'Education Nationale, et ma saisine concerne ce qui relève des compétences de notre collectivité.

Aujourd'hui, il y a 8000 jeunes en Corse, 2500 sur le bassin d'emploi du Grand Bastia qui ne sont ni scolarisés, ni employés, ni suivis par aucun service et sont totalement en dehors de tout système d'accompagnement,

Le décrochage scolaire concerne 12,7% des jeunes de 16 à 25 ans en Corse contre 9,7% au niveau national.

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO), dans une étude récente, estime que ce phénomène est la conséquence de cinq facteurs.

Au niveau de l'individu le milieu socio-économique.

Au niveau scolaire, les difficultés rencontrées dans le milieu éducatif, les expériences scolaires négatives, un contexte scolaire négatif.

Au niveau territorial un contexte économique difficile, peu d'offre de formations, un marché du travail peu attractif et comptant peu d'offre d'emplois qualifiés.

L'effort de la collectivité au gré des différentes mandatures sur le plan des investissements structurants en matière scolaire est constant et important.

Par contre, certaines priorités en matière de politiques publiques devraient être revues au regard de ce simple constat.

Tout est lié, et une politique publique menée sous le prisme d'objectifs sociaux assumés peut clairement inverser ce type de tendances.

Dans un contexte économique contraint, dans une Corse soumise à une violence endémique, l'idée de compter sur l'école, la culture, la formation est fondamentale et transversale.

C'est une prise de conscience collective qu'il nous faut opérer.

Je rappellerai Victor Hugo qui écrivait, « Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison. »

Pour rappel, aucune fiche projet dans le cadre du PRIC et de l'axe jeunesse du plan de précarité.

Quelles actions comptez-vous mettre en place la collectivité contre le décrochage scolaire ?

Je vous remercie,